

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : la mort programmée

EN l'état actuel des choses, la conjonction des facteurs que sont une explosion structurelle et inévitable du nombre des retraités, une conjoncture économique, un régime des pensions mal paramétré, une masse salariale qui plombe les comptes d'exploitation et une explosion de la fraude, risque de faire que la Caisse nationale de sécurité sociale soit en cessation de paiement avant juillet 2022.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA dernière grogne des retraités ainsi que la pression exercée par la coalition des syndicats de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et d'autres partenaires sont, sans doute, à l'origine, le 17 mai écoulé, de ce conclave auquel ont pris part la hiérarchie de cette institution de sécurité sociale (CNSS) et une dizaine de représentants de structures syndicales et associations dont les intérêts des membres dépendent inéluctablement de la bonne santé de l'institution. À la faveur de cette rencontre qui participe de la relance d'un dialogue social, le directeur général, Patrick Ossi Okori, a dressé à ses hôtes un tableau sombre de l'état de la Caisse. Avant d'exposer les réformes internes susceptibles de mettre l'organisation à l'abri d'une cessation de paiement.

Aussi, les données peu reluisantes de la CNSS font notamment état de 128 235 cotisants en 2020, 26 100 retraités auxquels s'ajoutent 500 nouveaux par mois. Mais également de l'effet ciseau se traduisant par une augmentation de 37 % des



Instantané des échanges entre le sommet stratégique et les partenaires sociaux conviés.

pensions contre une diminution de 6 % des cotisations. À côté de ces premiers chiffres alarmants, il y a un diagnostic organisationnel indiquant 5 125 nouveaux droits impayés depuis quatre ans, une dette aux différents fournisseurs estimée à 10 milliards de francs, des crédits bancaires à hauteur de 55 milliards de francs et un résultat négatif de 28 milliards

de francs en 2020. Toujours en 2020, le diagnostic fonctionnel révèle des structures médicales et pharmaceutiques inopérantes, la faiblesse d'un système d'information propice à la fraude, des charges de fonctionnement atteignant les 49 milliards de francs et l'absence de réserve (soit 0/250 milliards de francs). Devant ce tableau sombre, le

sommet stratégique de la CNSS indique avoir initié des réformes en interne. Sur le plan organisationnel, hormis la refonte de l'organigramme, des audits sur les rémunérations et les fournisseurs ont été commandités. Sur le plan fonctionnel, il affirme avoir recouru à la suppression des avantages non contractuels et non conventionnels. En sus de

procéder à la réduction drastique de la prime de recouvrement et de projeter la révision de la grille des emplois et des salaires. Et sur le plan technique, une étude actuarielle a été commandée, en vue d'envisager des nouvelles réformes.

Ces efforts entrepris en interne auraient manifestement produit des résultats à mi-parcours. Aussi, la refonte de l'organigramme a-t-elle, par exemple, selon les éléments rendus publics par la direction, permis d'engranger 243 millions de francs sur un gain annuel estimé à 814 millions 918 mille. 215 millions relativement à l'audit des rémunérations sur un gain annuel projeté à 500 millions. La suppression des avantages non contractuels et non conventionnels a, quant à elle, permis de réaliser 105 millions sur un gain annuel estimé à 300 millions. Au total, les gains issus des réformes internes se chiffrent à 5 milliards 85 millions de francs. Toutefois, ces efforts sont à poursuivre à tout prix. D'autant que le DG de la CNSS a fait savoir à ces partenaires sociaux, que tous les gains réalisés sont actuellement absorbés par les charges techniques et celles de fonctionnement.

Et le diagnostic du cabinet Finactu a de quoi inquiéter à plus d'un titre. Et pour cause. Le cabinet spécialisé en conseil stratégique, opérationnel et de corporate finance – qui propose au passage des pistes de solutions à travers l'étude actuarielle réalisée –, indique que tous les ingrédients sont présentement réunis pour que la Caisse nationale de sécurité sociale soit en cessation de paiement en juillet 2022.

À noter, à cette rencontre, l'absence de l'Association nationale des retraités du Gabon (Anareg), dont les représentants disent avoir décliné une invitation, qu'ils ont qualifiée d'"hypocrite, aux allures de tentative de corruption". Ce même mardi, les troupes de Joseph Mbou Ossamy étaient plutôt, à la faveur d'une réunion stratégique, en train de peaufiner les contours des actions inscrites dans le chronogramme de leurs activités.

Contrepoint

La coalition des "syndicats maison" ne décolère pas

SCOM
Libreville/Gabon

LA rencontre initiée par le sommet stratégique de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) n'a visiblement pas eu l'heur de plaire à la Coalition des syndicats de l'organisme. Et pour cause. Ces derniers, par le truchement d'une communication via laquelle ils battent le rappel des troupes, considèrent que la direction générale a préféré communiquer avec des syndicalistes de son choix. Plutôt qu'avec la majori-

té des travailleurs concernés au premier chef par les changements à venir.

En effet, selon les animateurs de cette plateforme, étant donné que le plan des réformes mis en branle à la CNSS va inéluctablement conduire à des licenciements économiques, aux suppressions de postes, à une liquidation judiciaire, au reclassement, à la cession, fusion-acquisition, entre autres, il est essentiel de donner aux travailleurs l'opportunité de s'exprimer en toute confiance relativement à leurs craintes. Histoire de leur

apporter des réponses claires, nettes et rassurantes.

Aussi, dans l'entendement des membres du bureau de la Coalition des syndicats de la CNSS, la hiérarchie se doit-elle de partager, et ce, en toute transparence, le plan des actions visant à restructurer l'institution. En sus de faire part des véritables raisons de sa déstructuration, convaincre de la nécessité de celle-ci et insister sur les bénéfices à terme de l'initiative. Mieux, d'anticiper également les conséquences fâcheuses que pourrait impliquer une telle politique sur les diffé-

rents personnels : stress, déception, panique, désengagement, résistance, entre autres.

Et les "syndicats maison" de prévenir qu'il serait inacceptable, pour eux, d'assumer le poids des erreurs additionnelles et d'un pilotage à vue du sommet stratégique. C'est dans le cadre de ce refus de voir d'autres partenaires sociaux se montrer plus royalistes qu'eux, que la coalition des syndicats de la CNSS convie ses adhérents à une assemblée générale de concertation, qui se tiendra ce 19 mai, sur le parking de l'immeuble dit Batavea.